

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz

Séance du 19 juin 2015

Présidence : Daniel Develey, président

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ

- Vu le rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes 2014
- Oui le rapport de la commission des finances,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'approuver les comptes communaux 2014 tels que présentés par la Municipalité, qui présentent un bénéfice net de **Fr. 310'093.91**
2. d'approuver des amortissements du patrimoine administratif pour l'année 2014 de **Fr. 331'840.10** ainsi que des amortissements supplémentaires pour **Fr 680'972.50**
Salle de gymnastique Fr. 92'000.--/ Collège des Guébettes Fr. 108'000.--/ Routes (gare/Bourg de Jougne) Fr. 76'702,85/ ch. Des Planies Fr. 18'577.--/Conteneurs enterrés Fr 36'560.25
PQ Guébettes Fr. 483'741.85/ centre sportif Fr. 9'592.75/ aménagement ch. Du Record Fr. 77'928.45/ rte de Ferreyres Fr. 109'709.45/
3. d'approuver des attributions aux réserves pour **Fr. 964'745.58**

Après délibération, les comptes communaux 2014 ont été adoptés, décharge a été donnée à la Municipalité et à la commission des finances pour l'exercice 2014

l'atteste :

Le Président :
Daniel Develey

la secrétaire :
Isabelle Chevalier

La Sarraz, le 19 juin 2014